

DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE DE SAINT-MAXIMIN
prononcé le vendredi 10 janvier 2020 par Monsieur le maire, Michel POINSON

Merci à toutes et à tous de votre présence qui, encore une fois, témoigne de votre intérêt pour l'avenir de votre commune et de l'attachement à ses rencontres traditionnelles.

L'an passé, ici même, de nombreuses personnalités de notre territoire sont venues nous soutenir pour témoigner de leur attachement à nos valeurs républicaines et à leurs représentants.

Cette année le contexte est différent avec la proximité des prochaines élections municipales et le calendrier des vœux qui sont aussi présentés, ce jour même, dans de nombreuses autres communes.

Au niveau local, 2019 aura été une année de réalisations et de finalisation des projets que nous avons annoncés en début d'année.

Mais 2019 a aussi été une année de bouleversements importants pour notre pays et notre planète.

Je souhaite tout d'abord vous parler du calendrier électoral et de la nécessaire attention que nous devons apporter à l'approche d'une période électorale.

En effet la loi n'autorise pas que les élus sortants et futurs candidats puissent bénéficier d'un temps de parole en réunion publique leur permettant de mettre en valeur ce qui a été fait pendant toute la durée du mandat. Ce qui serait discriminant par rapport aux autres candidats potentiels.

La présentation des vœux étant propice pour faire le bilan, nous nous limiterons donc à ce qui a été réalisé cette année 2019, mais aussi à ce qui est projeté pour l'année suivante, car le fonctionnement de la commune ne doit pas être rythmé par les élections et nous élaborons, en ce moment, le budget 2020 qui doit être validé avant fin mars. La prochaine équipe pourra, comme nous l'avons fait en 2014, se l'approprier ou le modifier, l'annuler et en représenter un autre selon les orientations politiques qui seront prises après les élections.

Nous allons en reparler plus en détail dans quelques instants, mais tout d'abord je souhaite accueillir les nouveaux habitants de Saint-Maximin.

ACCUEIL des nouveaux habitants (absents excusés)

Dernier recensement INSEE 669 habitants.

Yoann LE BARS & Marie ROBERT, Le Chêne

Fabrice MOUNIER, Le Chêne

Julien BERNOU & Charlotte BELLEMAIN, Avalon

Rémi & Marion MAURICE, La Dobo

Félix COTTIN & Léa CRET, Le Vieux-Saint-Maximin

Cédric MONIN & Marion CHABANETTE, Les Bretonnières

Frédéric CARLIER, Les Bretonnières

Jean-Benoît DUSSERRE & Garance BOUC, Les Bretonnières.

Je vous ai évoqué que 2019 avait été une année de bouleversements pour notre pays et notre planète. Je souhaite revenir sur les cinq sujets qui marqueront, de mon point de vue, notre avenir commun.

À travers le Grand Débat National, procédure unique en démocratie et les élections européennes, autre spécificité démocratique de notre vieux continent, nous avons assisté à des phénomènes qui structureront mieux ou feront éclater notre société et nos institutions. Saurons-nous rester dans la ligne de Paix que nous vivons depuis 75 ans ?

Le taux de pauvreté (source Banque Mondiale) est à moins de 10 % dans le monde, il a baissé de 25 points les 25 dernières années, d'un autre côté les écarts de richesse entre les plus pauvres et les plus riches se creusent. Nous sommes à un tournant de notre civilisation occidentale et de son modèle économique. Saurons-nous être solidaires ou solitaires ?

Notre planète brûle réellement 500 millions d'animaux tués et 3 millions d'hectares partis en fumée en trois mois en Australie, l'été dernier c'était en Amazonie, les glaciers et les pôles fondent. Chaque acte au quotidien compte désormais. Comment certains peuvent-ils être encore dans le déni du réchauffement climatique et continuer à penser qu'ils n'y sont pour rien responsables ?

Quelle sera notre capacité à accepter une restriction volontaire de libertés individuelles pour l'intérêt de l'humanité ?

Les intégrismes religieux et idéologiques cherchent à briser nos démocraties et mettre en place des régimes autoritaires ou populistes pour assouvir les désirs de puissance de quelques-uns au détriment de tous. Quelle sera notre capacité de résilience face à ces terrorismes ? Quelle sera notre réponse politique et démocratique ?

Alors que notre avenir est commun et planétaire, nous assistons à une tendance simplificatrice des problèmes qui va du repli sur soi, jusqu'au déni, en passant par le discrédit des savants, des sachants et des dirigeants. Quel crédit accorder aux réseaux sociaux qui ont une lourde responsabilité dans la propagation de rumeurs et de désinformations ? Toutes les paroles se valent-elles ou bien notre esprit conservera-t-il encore et pour longtemps la flamme critique du siècle des Lumières ?

Voilà ce que 2019 me laisse comme traces et interrogations.

Je vous laisse compléter la liste et y apporter vos propres réponses.

Passons au bilan local de l'année écoulée. Après un triste début d'année pour nous tous, Que s'est-il passé depuis janvier 2019 ?

Les élections partielles ont eu lieu le 10 mars 2019 et ont permis d'élire deux nouveaux conseillers municipaux, afin de reconstituer un conseil complet de quinze membres et d'élire un nouveau maire. Il s'agit de Jean-Luc Mouquet et Jean-Marc Sergi. Il n'est pas toujours facile d'arriver en fin de course, dans une équipe déjà constituée, mais leur contribution a été utile dans les domaines qu'ils ont pris en charge.

Le conseil m'a ensuite accordé sa confiance, j'avais pleinement conscience, dès cet instant, de l'honneur qui m'était fait pour vous représenter, ainsi que de la charge et des responsabilités correspondantes.

Pour résumer et paraphraser les propos de notre Premier ministre : « Le maire est à portée d'engueulade et je ne suis pas déçu ! ». Mais je souhaite y ajouter que j'ai aussi découvert que : « Le maire est aussi à portée des procédures et des recours privés ou publics, et là je ne suis pas déçu ! », « Le maire est aussi à portée d'observation de la défense d'intérêts personnels et comportements individuels des concitoyens, et là non plus je ne suis pas déçu ! ».

Sur ces deux derniers points, je peux vous renvoyer à la « Tribune Libre » des *Échos de Bramefarine* n° 82 d'avril 2019 dans laquelle je parle de civisme. Je vous invite à relire ce texte très court et laisse à chacun le soin de s'interroger sur sa manière de contribuer à la vie en collectivité et à l'impact que cela peut avoir sur les points de la première partie de mon exposé.

Que s'est-il passé depuis janvier 2019 que vous ne voyez pas mais qui a été indispensable au bon fonctionnement de la commune ?

Le début de l'année a été consacré aux dossiers de demandes de subventions et d'aide dans tous les domaines de travaux lancés par la commune.

Avec l'aide technique de Bruno Mathon notre secrétaire, les élus, et plus particulièrement Laurence Etienne, Marie-Laure Caporale, Agnès Fouillet et Olivier Roziau ont travaillé sans compter leur temps, pour monter les dossiers de financements indispensables auprès de l'État, la région, le département, la communauté de communes Le Grésivaudan et même la Fondation du Patrimoine et une banque. Au total treize dossiers.

Le groupe de travail « Ressources humaines » (RH), et principalement Odile Chabert, a réalisé un travail de fond pour le développement et le bon fonctionnement de nos services. Sous l'acronyme de RIFSEEP il s'agit de la révision des fiches de poste, la définition des rôles et responsabilités des agents, le système d'évaluation et leur mode indemnitaire. Le groupe de travail RH a également consacré du temps et mis en œuvre des moyens financiers, humains et matériels importants pour faciliter le maintien en poste d'un agent qui souffre de TMS. Le planning de nos agents du service Périscolaire a été revu pour assurer un meilleur niveau de service, favoriser la polyvalence, et optimiser les moyens mis en place.

L'élaboration du Plan communal de sauvegarde (PCS), piloté par Olivier Roziau, a nécessité de nombreuses heures de travail, mais il ne sera réellement finalisé qu'après les élections. Il s'agit d'une procédure légale à appliquer dans le cas de catastrophes naturelles ou événements exceptionnels et d'ampleur qui peuvent survenir sur la commune (par ex : inondations). Cette procédure obligatoire doit être connue par les élus qui ont la responsabilité de mener à bien les actions sur le terrain avec les forces de sécurité et les secours. La part concernant la communication est importante, Véronique Juste-Lapied à la responsabilité du DICRIM, c'est-à-dire le « Document d'information communal sur les risques majeurs » qui sera remis à la population. La nouvelle équipe municipale en place devra tester la procédure et la piloter pendant tout le mandat en espérant que personne n'aura besoin de l'activer. Pour la disparition de Madame Vial-Pailler, en début d'année dernière, il faut savoir qu'en pareil cas, les services spécialisés de la gendarmerie prennent la main sur ce type d'événement mais en s'appuyant sur la cellule de crise communale du PCS.

Parmi les outils : le plan de la commune est finalisé et sera affiché sur un panneau extérieur à l'ex emplacement du monument aux morts pour qu'il soit visible par tous les visiteurs. Les gendarmes et les pompiers ainsi que les habitants auront une version papier qui sera distribuée. Nous solliciterons les entreprises locales qui le désirent pour réserver un encart publicitaire.

L'autre outil annoncé en début d'année est la mise en place d'alertes SMS avec la construction d'un nouveau site Internet, les tests sont en cours. La fourniture du numéro de téléphone est basée sur le volontariat pour recevoir les alertes et est soumise aux règles de protection de la vie privée.

En fin d'année nous avons lancé un débat public sur la Sécurité routière, comme je m'y étais engagé personnellement, avec Olivier et Marie-Laure, nous avons rencontré les services du département et la gendarmerie pour répondre complètement aux questions soulevées lors de ce débat. Le document de synthèse est prêt et validé par tous les acteurs, depuis plusieurs semaines et sera intégralement publié sur notre site Internet et dans le prochain *Échos de Bramefarine* qui sera diffusé et disponible prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Tout le monde ne se rend pas dans les bureaux de la mairie, mais notre service Technique, et plus particulièrement Sylvie Lalouel, a repeint les locaux et nous avons redistribué les espaces du service Administratif, une climatisation réversible a été installée afin d'avoir un chauffage indépendant hors période scolaire. Les bureaux n'avaient pas été repeints depuis plusieurs décennies et la poussière a pu être éliminée. Le déménagement fut l'occasion de découvrir, derrière une armoire, un médaillon ancien qui contient les portraits de nos poilus morts pour la France.

D'autres maintenances rendues obligatoires ont été effectuées.

Telles que : le déplacement des machines à laver le linge et sèche-linge, le remplacement des deux chauffe-eau (école et salle Marie-Louise) qui sont tombés en panne ainsi que le lave-linge. Les systèmes de chasse d'eau des toilettes enfants ont été changés pour un système plus efficace, l'ancien système occasionnait des maintenances quasi hebdomadaires.

Les gouttières de la mairie ont été nettoyées et débouchées.

Nous avons déplacé le monument aux morts sur la place Roger Durieux. André Kiezer a consulté les anciens combattants et ceux du village pour obtenir un avis éclairé.

Ce nouvel emplacement a été testé et inauguré pour le 11 novembre.

La cérémonie ne s'est pas déroulée comme prévu, le public aurait dû être à la place de l'harmonie, qui elle, aurait dû se trouver sur le côté le long de l'église.

On fera mieux la prochaine fois, et on vous donne rendez-vous le 19 mars 2020, car à cette date, le nouveau conseil ne sera pas encore élu ni en place.

Sur ce même parking, pour la rentrée scolaire, nous avons retracé les sens de circulation et emplacements de stationnement et arrêts.

Ces deux réalisations semblent faire consensus. C'est le fruit de concertations avec les anciens et les parents d'élèves. C'est le bon mode de fonctionnement qui s'applique avec succès sur ce type de projets. Ce n'est pas possible dans tous les domaines.

Les travaux fibre et ENEDIS sont maintenant terminés, mais le revêtement de la chaussée n'est toujours pas refait complètement. Le département est responsable de cette action. Nous ne pouvons pas intervenir directement.

Le déploiement de la fibre subit quelques soucis. Les branchements doivent être contrôlés et une partie doit être reprise. Les pourcentages d'anomalies varient selon les lieux. Cela ne fait que retarder les propositions des fournisseurs d'accès à Internet que certains d'entre vous ont probablement reçus. Soyons encore un peu patients.

Le toit de l'ancienne forge a été rénové au printemps. Notre service Technique s'est chargé de repeindre les portes et les montants des fenêtres et du bardage ainsi que de réaliser les puits perdus pour les eaux pluviales.

Ce bâtiment est opérationnel pour le service Technique, il apporte pleine satisfaction et simplifie les manutentions. En revanche, nous ne pouvons pas être satisfaits de l'abandon de l'activité de la forge par l'association qui souhaitait développer cette activité. Une association de patrimoine local serait la bienvenue pour faire revivre la forge à l'instar de ce qui a été mis en place sur Le Haut Bréda (Pinsot / La Ferrière).

Le chantier 2019 qui reste incontestablement le plus important de tous porte sur les travaux dans le hameau d'Avalon. Olivier et Jean-Luc ont été présents sur le terrain de mai à novembre.

Ce chantier est presque terminé et il matérialise l'aboutissement de deux actions importantes menées en continuité sur la commune depuis plusieurs années ; les réseaux et le marais.

En premier cela marque la fin du programme des travaux de rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement engagé depuis vingt ans et qui nous permettent au passage de revoir la protection incendie, les réseaux d'eaux pluviales ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et télécom, et aussi de rénover également l'éclairage public.

Un cocktail de fin de chantier avec les habitants du hameau d'Avalon et les entreprises a eu lieu début décembre. Il reste encore les poteaux EDF et Orange à retirer. Les voiries ont été reprises, mais nous ne sommes pas satisfaits de la route du Prieuré déjà en mauvais état dans sa partie haute avant les travaux.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension pendant ces six mois de travaux quasi ininterrompus mais qui apportent des infrastructures pérennes pour au moins quarante ans.

Ce chantier, le plus important en matière de réseaux secs en 2019 pour Territoire énergie 38 (TÉ 38), nous a permis d'anticiper sur les travaux de restauration de la tour, par la mise en place d'un éclairage basse tension très peu consommateur et de tester, pendant les fêtes de fin d'année, un éclairage intérieur qui met en valeur ce patrimoine.

Le second chantier important marque aussi la fin du programme des travaux de rénovation du marais par la mise en place d'une barrière bois de clôture et d'un panneau pédagogique sur la faune et la flore. La restauration de cet espace naturel sensible s'accompagne par la création d'un belvédère

dont l'accès par un chemin a été réalisé sur des parcelles en cours d'acquisition par la commune. Ce qui rend cet ensemble cohérent et nous permettra de protéger des espèces d'orchidées ainsi que des papillons rares. Ne vous étonnez pas si les abords du pré ne seront plus fauchés, c'est pour permettre à la faune et la flore de reconquérir un territoire que l'homme a cherché à domestiquer. Dans cet esprit de découverte et de pédagogie, le parking et l'aire de camping-car seront terminés au printemps. Nous avons inauguré officiellement la restauration du marais, en septembre dernier, lors des journées du patrimoine.

Je profite de cet instant pour rappeler que la pêche et la chasse sont interdites dans les espaces naturels sensibles protégés. Le projet de loi « engagement et proximité » de décembre 2019 dote les maires de leviers d'actions et lui accorde de nouveaux pouvoirs de police sur les incivilités et les transgressions du quotidien. Le maire aura la possibilité de sanctionner par des amendes administratives et des astreintes certaines infractions simples qui empoisonnent la vie de nos concitoyens (élagage des haies qui empiètent sur la voie publique, défaut de demande d'autorisation d'urbanisme, etc.). Cette loi va simplifier certaines procédures actuelles coûteuses et fastidieuses à mettre en œuvre tout en protégeant la sécurité des élus.

Je souhaite terminer par la Culture et les festivités.

Il existe bel et bien des rendez-vous culturels à Saint-Maximin. Ils sont devenus incontournables car ils sont maintenant régulièrement inscrits dans nos calendriers et ils remportent de plus en plus de succès. Retenons de la programmation 2019 faite par Véronique Juste Lapied : le Cinétoiles, précédé du pique-nique en plein air, le concert de l'été avec le groupe grenoblois Picky Banshees savoureux mélange de musique soul, rock et folk, la soirée Belledonne et veillées, à l'automne, avec son atelier cuisine sur le thème de l'Asie suivie de la soirée magique grâce au spectacle unique et poétique *Le Sable en mouvement* proposé par l'artiste international David Myriam ; la soirée Santé et Aventure, proposée par Damien Artero avec une projection-débat sur le thème du film diffusé *La Marche sans faim* ; la soirée culturelle de l'hiver a permis de découvrir le premier film des Frères Dufour qui ont réalisé leur rêve d'enfants en parcourant en VTT free ride 9 000 km du Mexique au Canada : ils nous ont fait partager leurs émotions et aventures humaines par cette projection suivie d'un débat.

D'autres festivités ont eu lieu : Le classique rendez-vous de la Fête des Mères, le 26 mai.

Les Fêtes de la Tour : nous avons fêté en 2019 leur 10^e anniversaire ; elles sont le rendez-vous incontournable dans notre commune ; elles valorisent notre patrimoine et ont pour but de rassembler et de divertir nos concitoyens mais aussi bon nombre de visiteurs extérieurs qui viennent pour passer une bonne journée sur « nos terres » !

J'en profite pour remercier l'ensemble des associations de la commune qui coorganisent cet événement avec les élus et les services de la commune.

Une exposition temporaire sur les oiseaux : *Les plumes près de chez nous* a été proposée par Thomas Cugnot sur le site du marais ;

Le concours de boules organisé le 14 septembre, en partenariat avec l'association Vivre à Saint-Maximin.

2019 s'est terminée par l'après-midi festif de Noël du 20 décembre, organisée en partenariat par la commune, l'école et Vive l'École : après le spectacle des enfants, un film offert par Lapiedfilm a été projeté ; la venue du Père Noël a clôturé cette journée puisque le spectacle pyrotechnique a malheureusement dû être annulé à cause du mauvais temps.

Les réalisations 2019 en matière de culture et de festivités me permettent de faire la transition sur les projets 2020.

Le chantier de la Tour d'Avalon a été engagé et va se réaliser. Les dossiers de demandes de subventions et d'aides nous ont pris beaucoup d'énergie et de temps. Le dossier de permis de construire a été accordé en juillet.

Nous en sommes au lancement de l'appel d'offres, ce qui nous laisse penser que les travaux auront lieu au printemps de cette année. La souscription de la Fondation du Patrimoine reste ouverte. Nous

n'avons récolté que 36 % de ce que la rénovation de l'escalier va nous coûter. Nous envisageons d'autres actions pour trouver des financeurs et afin de pouvoir continuer à réaliser d'autres projets. Sans préjuger de la cause sur l'effet et réciproquement : l'accès à la Tour et la mise en place de festivités médiévales sur la plateforme seront compromis par l'échafaudage et les travaux et, d'autre part, le questionnement, avec les associations, sur l'évolution possible de cette fête. Malgré cela nous maintenons les Fêtes de la Tour, mais sans la Tour ! La prochaine équipe municipale pourra en décider autrement, mais nous préparons cet événement comme s'il devait avoir lieu. Les associations sont au courant des détails et les informations parviendront à tous en temps utile.

L'an dernier, en fin de présentation, je vous ai présenté deux projets importants de fusion avec Le Moutaret et de construction d'une nouvelle école, en guise d'introduction j'ai déclaré :

« En astrologie quand les choses se présentent bien, de manière favorable, on dit qu'il y a convergence entre les étoiles, que les astres sont alignés.

Dans le domaine politique je ne crois pas au hasard, je crois à la volonté des hommes à construire leur avenir sans renier leur passé, ni perdre leur identité.

Je crois aux dispositifs mis en place pour faciliter et orienter les actions collectives car elles émanent de nos choix démocratiques.

Pour ce qui nous concerne, les conditions étant réunies, nous avons deux projets à mener pour terminer ce mandat. »

Aujourd'hui, je ne changerai pas un mot de cette déclaration préliminaire et souhaite porter à votre connaissance le statut d'avancement de ces deux projets.

En ce qui concerne le premier projet sur l'étude du rapprochement de la commune de Le Moutaret et de Saint-Maximin pour n'en former qu'une seule. Les deux conseils se sont réunis deux fois. Une première fois à Saint-Maximin où nous avons pu apprendre à nous connaître et comprendre nos motivations ou réticences réciproques.

La seconde réunion, plus technique, a été réalisée avec l'aide d'un cabinet d'étude spécialisé en finances publiques afin de projeter et simuler la situation financière de nos deux communes fusionnées. Ceci a permis de mettre en avant les limites financières consolidées par rapport aux projets en cours et futurs de chaque commune.

Pour ce qui concerne Saint-Maximin, nous avons pris une délibération de principe lors du dernier conseil de décembre, votée à l'unanimité, sur la volonté d'un rapprochement effectif au 1^{er} janvier 2021 avec Le Moutaret.

Nous ne pouvions en 2019 faire que cela, car légalement toute fusion n'est pas possible depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'aux futures élections municipales de mars 2020.

Il appartiendra donc au prochain conseil de Saint-Maximin, de décider de la poursuite de cette fusion, de même qu'il appartiendra au futur conseil de Le Moutaret de se prononcer dans le même sens. C'est à ces conditions préliminaires que le processus sera réellement engagé et la que la fusion pourra avoir lieu au 1^{er} janvier 2021.

Pour le second projet de l'école : nous sommes convaincus que l'école, en l'état, ne répond pas aux normes actuelles. Les difficultés rencontrées par les enseignants pour l'organisation des activités, la sieste des plus petits en maternelle, les conditions de sécurité, de rangement, d'accès. Les difficultés dans l'utilisation des tablettes informatiques voire l'impossibilité de mettre en place des outils pédagogiques modernes, tous ces éléments convergents pour la construction d'une autre école.

D'autre part, l'État et le département facilitent les initiatives en ce sens et les appuient financièrement. Nous avons envisagé de mutualiser l'espace de l'accueil de loisirs intercommunal. Une rencontre avec le CAUE et le vice-président en charge de l'accueil petite enfance a été organisée. Le terrain vers l'accueil de loisirs reste une piste possible, mais la mutualisation de moyens semble difficile à mettre en œuvre compte tenu du développement des classes vertes qui occupent

l'établissement aussi en dehors des congés scolaires. L'architecte conseil du CAUE, en charge du dossier a été absente pour maladie et notre réflexion n'est pas aboutie à ce jour.

En lien avec l'étude financière de la fusion des deux communes, nous avons demandé une étude complémentaire sur la faisabilité financière de cette opération dans l'hypothèse d'une non-fusion en 2021. À ce jour, le projet, n'est donc pas engagé.

Enfin avant de conclure cette présentation, je souhaite vous faire part en toute transparence de ma reconnaissance.

Nous avons, au cours de ce mandat, réalisé de nombreux projets structurants pour la commune (mais réserve électorale oblige, je ne les citerai pas tant la liste est longue... En revanche si je ne peux pas vous parler des plats, j'ai la possibilité de vous parler de l'ambiance dans la cuisine !).

Nous avons pu travailler avec un grand respect mutuel, même en cas de désaccord, c'est-à-dire dans la courtoisie républicaine qui est la version civilisée du conflit et du débat public. Nous avons toujours pris les décisions et délibérations de manière démocratique et transparente, hors des conflits d'intérêts personnels et guidés par l'intérêt général.

Nous avons pu, par chacune de nos expériences personnelles et professionnelles, apporter de nouvelles méthodes de travail aux agents, nous espérons qu'ils s'approprient ces modèles et les développeront pour améliorer le service public.

Je remercie tous les agents pour le soutien technique qu'ils nous ont apporté et les services qu'ils vous rendent au quotidien et souhaite les applaudir avec vous.

Comme vous pouvez le constater, des deux listes initiales vous ne sauriez dire aujourd'hui s'il existe une opposition, il existe des points de vue différents mais ils sont répartis selon les sujets abordés, nous sommes tous du même village.

Je remercie donc, tous les élus, pour leur engagement dans chacun de leur domaine, pour leur temps, pour leur énergie, pour leurs idées, pour leurs contributions bénévoles au service des autres, à votre service au cours de ces six années et vous demande de les applaudir.

Et maintenant, me direz-vous, qu'allez-vous faire ? Qui se représente en mars 2020 ?

Sachez que la date de dépôt des candidatures est fixée au 27 février.

Chacun des élus a pris plus ou moins sa décision, nous avons organisé un tour de table et chacun a pu tirer les conclusions personnelles de son mandat.

Pour ce qui me concerne je dois adresser un sentiment mixte. D'un côté cette conviction profonde de servir l'intérêt général avec des valeurs de justice, d'équité et de respect qui peut réellement s'exprimer dans l'action au sein d'une collectivité territoriale. Et de l'autre l'horloge du temps qui m'a permis un départ en retraite il y a quelques années et qui sonne régulièrement pour me rappeler que je ne pourrai pas me consacrer encore pendant des décennies à toutes mes passions et activités.

Ayant ces deux composantes à l'esprit, et pour les satisfaire toutes deux : j'ai décidé de ne pas me représenter en tant que tête de liste aux prochaines élections.

Je souhaite donc pouvoir continuer à vous servir, en tant que simple conseiller municipal et contribuer à la vie sociale du village où nous avons choisi d'habiter depuis trente ans, que j'aime, et dans lequel j'ai passé mon plus grand nombre d'années depuis ma naissance.

Cette position de maire a été pour moi inattendue au sens littéral du terme. Je ne l'ai pas attendue, je n'y avais pas songé. Quatre circonstances au cours de ce mandat m'ont conduit jusqu'à cette fonction. J'espère avoir été à la hauteur, en tout cas j'ai travaillé de mon mieux pour vous servir. J'ai beaucoup appris et découvert un autre univers.

Je sais que certains en rêvent probablement aujourd'hui, je crains que cela ne les empêche de rêver demain tellement l'esprit est occupé en permanence.

C'est seulement la raison et une vision adossée à des valeurs qui doivent guider un tel engagement, pas l'ambition, ni l'intérêt personnel.

Ne pouvant plus me consacrer pleinement à mon épouse, ma famille, mes amis, mes activités et autres passions, et en même temps, à la fonction de maire, par honnêteté intellectuelle, je fais ce choix aujourd'hui.

Car de notre côté, comme le dit la chanson d'Alain Souchon : « On a soif d'idéal, attirés par les étoiles, les voiles », alors je vous dis *Kia-Ora* cela signifie « Portez-vous bien, soyez en bonne santé » en langue Maori.

Au nom du conseil municipal, nous vous souhaitons une très belle année 2020 pour vous et vos proches, une bonne santé, ce qui semble tellement banal à dire mais si essentiel pour vivre, plein de projets et de bienveillance pour les autres et pour la planète.

Merci,
Vive Saint-Maximin et plus si affinités...
Vive La République,
Vive la France.